



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale de la
Performance économique et
environnementale des Entreprises
DGPE

A Paris, 11 DEC. 2025

Le Directeur Général de la Performance
économique et environnementale des
Entreprises

à
Monsieur Joël Séché
Président du conseil d'administration
du Pari Mutuel Urbain
15 boulevard de Douaumont
75017 PARIS

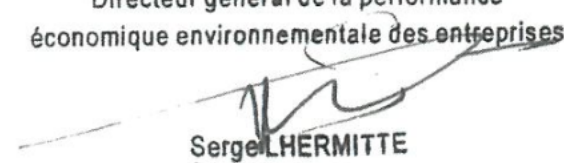
Objet : désignation par le ministère chargé de l'agriculture d'un administrateur représentant l'État au conseil d'administration du PMU.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 29 du décret n°97-456 du 5 mai 1997 modifié relatif aux sociétés de courses de chevaux et au pari mutuel, je vous informe que le Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire, désigne, au titre d'administrateur représentant l'État au conseil d'administration de votre groupement, M. Ludovic PACAUD, directeur général de l'Institut française du Cheval et de l'Équitation, en remplacement de M. Jean-Roch GAILLET.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Directeur général de la performance
économique et environnementale des entreprises


Serge LHERMITTE